

Entente entre la région 03 et la région 12

Bonjour,

Je tiens à vous informer que les directions régionales de santé publique de la région de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12), de concert avec les Centres de coordination des services régionaux (CCSR) du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) de ces deux régions, ont donné leur accord afin de répondre aux demandes de participantes du PQDCS qui souhaitent passer leur mammographie dans un Centre de dépistage désigné (CDD) de l'une de nos deux régions.

Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, cette possibilité avait été découragée au début de la reprise du dépistage dans nos deux régions. Cependant, compte tenu de la situation épidémiologique actuelle, de la mobilité interrégionale déjà existante entre ces deux régions, de l'habitude qu'ont certaines femmes (notamment de la région 12) de passer leurs examens dans des CDD de l'autre région (notamment la région 03) et des mesures sanitaires mises en place dans tous les établissements de santé (privés comme publics), les directions régionales de santé publique autorisent d'un commun accord les femmes de Chaudière-Appalaches à passer leur mammographie de dépistage de même que leurs examens d'investigation du PQDCS dans la région de la Capitale-Nationale si elles le souhaitent et vice et versa.

Évidemment si le contexte épidémiologique de la Covid-19 venait à changer (exemple d'une deuxième vague), la situation devra être réévaluée et une décision commune sera à nouveau à prendre.

Veuillez noter que ceci ne change pas pour autant l'étape dans laquelle se situe chacune des deux régions dans le plan de reprise du dépistage.

Nous vous remercions de votre collaboration,



Dre Jocelyne Chiquette
Médecin responsable du CCSR de la Capitale-Nationale

23 juillet 2020